

Note de la présidence et du Secrétariat général du Conseil sur les actions d'information des États membres durant la période de réflexion (24 mai 2006)

Légende: Rapport de la présidence et du Secrétariat général du Conseil, du 24 mai 2006, sur les actions d'information et de communication menées par les États membres au cours de la période de réflexion prescrite par la déclaration faite par les chefs d'État ou de gouvernement lors du Conseil européen de juin 2005.

Source: Conseil de l'Union européenne. Rapport sur les actions d'information et de communication menées par les États membres au cours de la période de réflexion, 9701/1/06 REV 1. Bruxelles: 24.05.2006. 9 p.

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/06/st09/st09701-re01.fr06.pdf>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_la_presidence_et_du_secretariat_general_du_conseil_sur_les_actions_d_information_d_es_etats_membres_durant_la_pperiode_de_reflexion_24_mai_2006-fr-a96964bf-85d9-4b03-92dc-c16e3f96adb3.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE****Bruxelles, le 24 mai 2006 (07.06)
(OR. en)****9701/1/06
REV 1****LIMITE****INF 105
POLGEN 67****NOTE**

de: la présidence et du Secrétariat général du Conseil

Objet: Rapport sur les actions d'information et de communication menées par les États membres au cours de la période de réflexion

INTRODUCTION

Le présent document décrit les orientations qui se dégagent des réponses fournies par les États membres au questionnaire diffusé par la présidence en février 2006 (doc. 6199/06), relatif aux actions d'information et de communication menées dans les États membres à la suite de la déclaration faite par les chefs d'État ou de gouvernement lors du Conseil européen de juin 2005¹.

L'objet du présent document, qui se propose de dégager les approches communes et les principales tendances, sans prétendre à l'exhaustivité, est de fournir une vue d'ensemble des premières actions nationales.

¹ "Cette période de réflexion sera mise à profit pour permettre un large débat dans chacun de nos pays associant tant les citoyens, la société civile, les partenaires sociaux, les parlements nationaux, que les partis politiques. Ce débat mobilisateur, qui est déjà en cours dans bon nombre d'États membres, doit être intensifié et élargi. Les institutions européennes devront également y apporter leur contribution; un rôle particulier revient dans ce contexte à la Commission."

Pour ce qui est des actions qui, au-delà des problèmes spécifiques soulevés par l'intégration européenne, concernent les politiques et les objectifs de l'UE dans son ensemble, les tendances décrites ici pourraient également servir de base à une réflexion sur la stratégie de communication sur l'Europe en général, notamment si l'on songe au "Livre blanc sur une politique de communication européenne", adopté par la Commission le 2 février 2006¹.

Les principales conclusions sont résumées dans les encadrés par lesquels se termine chaque partie.

1. Types de projets

Parmi les activités énumérées ci-dessus, quelles sont celles auxquelles les citoyens ont réservé le meilleur accueil et qui conviennent le mieux à l'objectif fixé?

D'autres types de projets pourraient-ils être envisagés?

Pourrait-on envisager des activités d'information ou de communication entre deux ou plusieurs États membres au niveau européen? Dans l'affirmative, de quel type d'activités s'agirait-il?

- Les actions d'information et de communication sur l'Europe organisées dans les États membres, que se soit à l'initiative des autorités publiques ou de la société civile ou dans le cadre de leur collaboration, revêtent toutes sortes de formes, des plus traditionnelles (informations écrites, contacts directs avec les citoyens) aux plus évoluées (forums virtuels, téléconférence avec des participants choisis parmi les personnes les plus représentatives des différents groupes de population).
- Partant du principe que, même si on leur reconnaît une efficacité supérieure, les rencontres "personnelles" (tables rondes, conférences) ont indéniablement une portée limitée, on peut considérer que les actions les plus appréciées d'une large part du grand public sont celles à caractère audiovisuel (télévision et radio). Il conviendrait néanmoins que les sujets abordés touchent à la vie quotidienne des citoyens, que le format de ces différentes actions soit attrayant (en allant au-delà des programmes d'information politique traditionnels et en adoptant le style des "émissions de divertissement" à succès) et que les débats soient menés par des hommes politiques et des personnalités influentes.
- Renforcement des liens entre la politique d'information et de communication et l'éducation: un grand nombre d'États membres recourent volontiers aux actions dans les écoles (manuels, projets multimédia, clubs scolaires européens, concours, visites d'élèves) et, d'une manière générale, aux actions faisant intervenir le monde enseignant (formations à destination des enseignants: sites Internet, documentation imprimée, séminaires, sessions d'information), en raison de l'effet multiplicateur de ce type d'actions; il en va de même pour les projets conçus à l'intention des journalistes (formations pour journalistes).

¹ Doc. 5992/06 INF 31(COM (2006) 35 final).

- Internet est l'un des canaux favoris des administrations nationales et des représentants de la société civile. Tout en reconnaissant les potentialités de cet outil, plusieurs délégations ont cependant noté que le recours à Internet doit se faire dans un cadre précis et à propos. Certaines délégations ont à cet égard rappelé les expériences fâcheuses avec des forums virtuels, dont l'objectif initial a été dévoyé.
- Lorsque l'on envisage des activités faisant intervenir plusieurs États membres, les lourdeurs administratives et l'absence de structures adaptées apparaissent comme un véritable frein. La mise en œuvre de tels projets est dès lors nécessairement limitée et ne peut avoir, dans les faits, qu'un rayonnement régional (limité aux activités transfrontalières).

Approche multi-canaux**Rôle clé des projets audiovisuels****Optimiser/rationaliser le recours à Internet****Se concentrer sur des questions ayant une incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens****Enseignement sur l'Europe**

2. Sujets abordés

Quels sont les sujets en rapport avec l'intégration européenne sur lesquels les citoyens préfèrent se pencher?

Les débats sur les questions européennes devraient-ils être ouverts ou se concentrer sur des questions choisies à l'avance?

Pourrait-on envisager un ensemble commun de sujets à aborder dans les débats nationaux?

- Il convient de rappeler que les sujets qui sont prioritaires aux yeux des citoyens varient considérablement d'un État membre à un autre. D'une manière générale, les citoyens ont tendance à retenir au niveau européen les mêmes sujets qu'ils mettent en avant sur le plan national. En d'autres termes, ils ne se sentent pas préoccupés par les problématiques européennes en tant que telles, l'Europe constituant pour eux un prolongement des problématiques nationales.
- Les questions socio-économiques, toutefois, semblent intéresser la plupart des citoyens, après les questions internationales telles que la mondialisation, la paix dans le monde, le rythme de l'élargissement de l'Union, etc.

Les questions institutionnelles de l'UE ne suscitent guère d'intérêt chez les citoyens, qui attachent de l'importance aux sujets qui ont ou pourraient avoir des répercussions directes sur leur vie quotidienne.

Différences de fond dans les priorités selon les États membres

**Perception des citoyens:
problématiques européennes = prolongement des
problématiques nationales**

**Emploi, mondialisation, sécurité, environnement,
élargissement de l'UE et autres problèmes internationaux**

**Faible intérêt pour les questions institutionnelles de l'UE,
mais grand intérêt pour les questions qui touchent les
citoyens dans leur vie quotidienne**

3. Messages clés

Quels messages sur l'UE les citoyens étaient-ils les plus à même d'accepter et quels messages fallait-il éviter?

Pourrait-on prévoir des messages clés dans les débats menés actuellement au niveau national ou faudrait-il éviter cette possibilité?

Serait-il souhaitable de concevoir des messages clés communs convenant à certains États membres en particulier?

- La question des messages clés pose le même problème que la question sur les sujets abordés. En effet, les points de vue divergent tellement d'un État membre à l'autre qu'il serait illusoire d'élaborer des messages communs à l'ensemble de l'UE.
- Néanmoins, certains groupes de pays présentent des sensibilités communes. Ainsi, les États membres issus du dernier élargissement élaborent des messages qui mettent l'accent sur les possibilités offertes par l'adhésion à l'UE et les avantages à en tirer.
- Dans d'autres États membres, la contribution de l'UE à la promotion de la paix et de la prospérité est une idée récurrente.

- Énoncer de manière abstraite des messages positifs concernant l'Europe exposée à un risque de démagogie. Une information fondée sur des faits concrets semble avoir une incidence positive.

Les points de vue diffèrent considérablement d'un État membre à l'autre.

Un intérêt particulier est accordé:

- aux possibilités offertes par l'adhésion à l'UE (dans les nouveaux États membres)
- au rôle joué par l'UE dans la promotion de la paix et de la prospérité (dans un certain nombre d'États membres)

Mettre l'accent sur les faits, les résultats concrets et les défis à relever.

4. Public visé

Les débats doivent-ils viser certaines catégories de la population?

Dans l'affirmative, quelles catégories?

- Il est évident que les informations transmises au public concernant l'action de l'Union européenne devraient être adaptées aux situations particulières et aux publics visés. Dans ce contexte, il faut accorder une attention particulière aux groupes de population dont le niveau d'information sur les affaires européennes est faible.
- Très souvent, même lorsqu'elles sont censées viser l'ensemble de la population, les informations concernant l'Europe semblent destinées à une partie du grand public qui, en raison de son niveau élevé d'expertise technique, est très sensibilisée à ces questions. Le défi consiste à atteindre également les personnes qui ne semblent pas soucieuses des questions européennes, celles qui ne sont pas intéressées par ces questions et celles qui ont des intérêts très spécifiques.

Définition claire du public visé et initiatives sur mesure.

Relever le défi consistant à susciter l'intérêt des personnes les moins préoccupées par les questions relatives à l'UE.

5. Attentes des citoyens

Quel est le meilleur moyen de connaître les attentes et les critiques des citoyens?

Quelles sont les attentes et les critiques les plus communes?

- Les attentes des citoyens concernant l'intégration européenne sont connues et ont fait l'objet de suffisamment d'analyses. D'ailleurs, elles ne diffèrent pas fondamentalement de leurs attentes vis-à-vis de la politique menée au niveau national. Nous répétons que les programmes européen et nationaux se recoupent en fonction de la réalité de chaque État membre.
- L'amélioration de la qualité de vie, la lutte contre le chômage, le renforcement de la sécurité et la protection de l'environnement demeurent au cœur des aspirations des citoyens européens.
- L'idée selon laquelle ces problèmes ne peuvent être résolus séparément semble désormais ancrée. Les citoyens européens s'attendent donc à ce que des réponses soient formulées au niveau européen, mais, dans le même temps, ils manifestent une certaine méfiance à l'égard du parcours décisionnel au sein des institutions européennes, qui, pour beaucoup, est incompréhensible.
- Les citoyens d'une majorité d'États membres ont exprimé le souhait d'être plus étroitement associés aux affaires européennes. Néanmoins, les modalités d'une telle participation sont loin de faire l'objet d'un accord unanime.

Les attentes des citoyens vis-à-vis de l'UE sont connues (et ne diffèrent pas fondamentalement de leurs attentes vis-à-vis des orientations des politiques nationales): amélioration de la qualité de vie, renforcement de la sécurité et protection de l'environnement.

Manque de confiance apparent dans la structure décisionnelle de l'UE, mais grandes attentes vis-à-vis d'une réponse de l'UE aux questions clés.

De nombreux citoyens souhaitent participer davantage aux affaires européennes, mais aucun avis unanime n'a été dégagé sur les modalités d'une telle participation.

6. Utilisation d'Internet

Quelles sont vos expériences en matière d'examen et de traitement de questions concernant l'UE sur des dispositifs Internet interactifs, tels que les forums de discussion et les plateformes Internet?

Quels sont les principes qu'il convient de respecter et les erreurs à éviter lorsqu'on utilise Internet pour communiquer?

Quelles mesures (d'ordre technique ou rédactionnel) peut-on prendre pour promouvoir et améliorer la communication via Internet afin d'atteindre un plus grand nombre de citoyens?

Avec quelles autres organisations ou institutions les autorités publiques coopèrent-elles lorsqu'elles utilisent Internet pour traiter de sujets concernant l'UE? Veuillez préciser et commenter votre expérience?

- Tous les États membres ont fait des plateformes Internet un élément essentiel de leurs stratégies de communication sur les questions européennes.
- Cependant, ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus en réponse à la première question (types de projets), Internet est un instrument puissant qui exige un degré de savoir-faire extrêmement élevé. Il ne suffit pas d'accumuler des informations, une telle approche pouvant, au contraire, se révéler contreproductive.
- Une présentation succincte, une formulation claire et une bonne adaptation au public visé sont déterminantes pour communiquer via Internet.
- Il est essentiel que les États membres et les institutions de l'UE coopèrent dans le domaine d'Internet, le risque de double emploi étant particulièrement élevé.

Internet joue un rôle primordial dans les stratégies de communication de tous les États membres.

Éviter l'accumulation d'informations inutiles, qui pourrait avoir des effets négatifs.

Publier des informations succinctes et claires.

Utiliser la formulation la plus adaptée au public visé.

La coopération entre les États membres et les institutions de l'UE est un levier puissant pour éviter les chevauchements.

7. Enseignements

Quels sont les principaux enseignements qui ont été tirés des débats sur l'UE menés au niveau national?

Quelles sont les erreurs à éviter et la manière d'envisager l'avenir?

- Il apparaît clairement que les administrations publiques déploient des efforts considérables en termes d'information et de communication sur l'Europe. Reste à savoir si cette mobilisation aura les effets escomptés, en particulier si l'objectif poursuivi est d'accroître l'intérêt des citoyens.
- Compte tenu du rôle important de la société civile en tant que vecteur de communication, les initiatives visant à renforcer la participation de la société civile constitueraient un pas dans la bonne direction.
- En dernier ressort, les citoyens eux-mêmes sont les meilleurs communicateurs puisqu'ils peuvent échanger des idées entre eux, sur la base de leur propre expérience directe.
- Néanmoins, le fait de donner la parole aux citoyens ne peut remplacer l'action des autorités politiques, ces dernières étant chargées de transmettre des messages clairs sur les questions relatives à l'UE.

Évaluer si les efforts consentis par les autorités des États membres pour informer leurs citoyens sur l'Europe ont suscité de l'intérêt.

Il convient de faire participer davantage la société civile.

En dernier ressort, les citoyens eux-mêmes sont les meilleurs communicateurs. Toutefois, cela ne dispense aucunement les autorités politiques de remplir leur mission principale, qui est de fournir des messages clairs sur l'Europe.

8. Coopération avec les institutions de l'UE

Dans la pratique, quel rôle a joué la coopération avec les institutions de l'UE et quelle a été son importance lorsque vous avez entrepris des activités d'information sur l'UE?

Comment une politique européenne de communication pourrait-elle avoir une incidence favorable sur les débats menés au niveau national et les activités d'information sur l'UE en général? Quelles sont les principales attentes des États membres à cet égard?

Est-il possible et souhaitable d'assurer une synergie entre les activités organisées au niveau des États membres et celles envisagées par les institutions européennes?

- La quasi-totalité des États membres coopère avec les institutions de l'UE en matière d'information et de communication sur les questions européennes, en tenant dûment compte du principe de participation volontaire des États membres.
- Néanmoins, la complexité administrative est telle qu'il n'est pas tiré pleinement parti des mécanismes existants.
- Lorsqu'elles encouragent ou subventionnent des initiatives, en particulier celles qui sont proposées par des représentants de la société civile, les instances publiques nationales et les institutions communautaires ne coordonnent pas leur action.
- Il faudrait améliorer la planification des activités éventuelles co-financées par les États membres et les institutions de l'UE et l'information préalable à leur propos.
- Des solutions imaginatives sont nécessaires pour faire face à cette situation.

La quasi-totalité des États membres coopère avec les institutions de l'UE en matière de communication et d'information sur les questions relatives à l'UE.

Résoudre le problème de la complexité des procédures administratives, qui empêche de tirer parti des possibilités offertes par les mécanismes existants.

Améliorer la coordination et la coopération en ce qui concerne le recours aux instruments communautaires pour promouvoir et mener à bien des initiatives auxquelles participent notamment la société civile, afin d'éviter la dispersion des moyens.

Améliorer la planification des projets co-financés et l'information à leur propos.